

## Liste de contrôle établie en application de la résolution 1617 (2005) – Document directif

Au paragraphe 10 de sa résolution 1617 (2005), le Conseil de sécurité a demandé à tous les États d'utiliser la liste de contrôle figurant à l'annexe II de la résolution pour rendre compte au Comité, **le 1<sup>er</sup> mars 2006 au plus tard**, des mesures spécifiques qu'ils avaient prises afin de mettre en œuvre les sanctions (gel des avoirs, interdiction de voyager et embargo sur les armes), définies au paragraphe 1 de la résolution, à l'égard de toutes les personnes et de toutes les entités ajoutées à la liste récapitulative pendant la période de six mois comprise entre l'adoption de la résolution le 29 juillet 2005 et le 31 janvier 2006. Les personnes et entités ajoutées jusqu'à présent à la liste pendant cette période sont indiquées dans l'annexe ci-jointe. L'annexe a pour but d'aider les autorités des États à fournir au Comité les informations exigées au paragraphe 10 de la résolution 1617 (2005).

Les États devraient utiliser cette liste de contrôle pour rendre compte des mesures prises concernant toutes les personnes et toutes les entités ajoutées à la liste récapitulative, et non pas seulement concernant les personnes et entités qui pourraient se trouver physiquement sur leur territoire. De cette manière, le Comité pourra recevoir l'assurance que tous les nouveaux noms seront ajoutés sur les listes de surveillance pour la délivrance des visas, communiqués aux organismes financiers, et inclus dans les programmes nationaux pour l'application de l'embargo sur les armes.

Les États sont invités à saisir cette occasion pour communiquer également au Comité de nouvelles informations ou des informations complémentaires concernant toute personne ou toute entité figurant sur la liste récapitulative, qu'elle ait été ajoutée à la liste avant ou après l'adoption de la résolution 1617 (2005).

Les listes de contrôle complétées seront considérées comme des documents publics et elles pourront être citées dans les futurs rapports établis par le Comité ou à son intention, à moins que l'État soumettant n'indique qu'il s'y oppose. Si une partie quelconque d'une liste de contrôle complétée doit demeurer confidentielle, l'État devra l'indiquer au moment où il soumettra sa liste au Comité. Conformément au paragraphe 10 de la résolution, le Comité pourra à l'avenir demander que la liste de contrôle soit de nouveau utilisée à mesure que de nouveaux noms seront ajoutés au cours de l'année.

Le Président exprime ses remerciements et sa gratitude aux États qui ont déjà soumis des listes de contrôle complétées au Comité et attend avec intérêt de recevoir des informations concernant les noms supplémentaires qui pourront avoir été inscrits sur la liste récapitulative au cours de la période considérée se terminant le 31 janvier 2006. Les États qui souhaiteraient obtenir une aide quelconque ou des éclaircissements peuvent s'adresser au secrétariat du Comité (téléphone : +1 212 963 5273; courrier électronique : [SC-1267-Committee@un.org](mailto:SC-1267-Committee@un.org); ou à l'Équipe de surveillance créée en application de la résolution 1526 (2004), et prorogée par les résolutions 1617 (2005) et 1735 (2006) (téléphone: +1 917 367 5837 ; courrier électronique : [1267mt@un.org](mailto:1267mt@un.org)).

On trouvera des informations détaillées concernant tous les noms figurant sur la liste récapitulative sur le site Web du Comité : [www.un.org/sc/committees/1267/consolist.shtml](http://www.un.org/sc/committees/1267/consolist.shtml).

## Liste de contrôle établie en application du paragraphe 10 de la résolution 1617 (2005) et de son annexe II

### Liste de contrôle du Comité 1267

*Veillez fournir au Comité 1267 (Comité des sanctions contre Al-Qaida et les Taliban) **avant le 1<sup>er</sup> mars 2006** des renseignements sur les individus, groupes, entreprises et entités ci-après, dont les noms ont été ajoutés au cours des six derniers mois à la Liste récapitulative du Comité visant les personnes soumises aux sanctions énoncées dans la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité et les résolutions ultérieures.*

**Les renseignements ci-après sont communiqués par le Gouvernement de \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (date).**

#### **Section C (liste d'individus appartenant ou associés à l'organisation Al-Qaida) :**

<i>N°</i>	<i>M. X (n° ____ sur la Liste récapitulative du Comité)</i>	<i>A. Ce nom a-t-il été ajouté à la liste de surveillance des visas?</i>	<i>B. A-t-on refusé la délivrance d'un visa à cet individu?</i>	<i>C. Les institutions financières ont-elles été notifiées?</i>	<i>D. Des avoirs ont-ils été gelés?</i>	<i>E. Un embargo sur les armes a-t-il été imposé?</i>	<i>F. L'individu a-t-il essayé d'acheter des armes?</i>	<i>Autres informations, le cas échéant :</i>
1.	M. Faycal Boughanemi <b>Inscrit le : 29 juillet 2005</b>	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
2.	M. Ahmed El Bouhali <b>Inscrit le : 29 juillet 2005</b>	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
3.	M. Abdelkader Laagoub <b>Inscrit le : 29 juillet 2005</b>	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
4.	M. Abdul Latif Saleh <b>Inscrit le : 16 septembre 2005</b>	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
5.	M. Abd Allah Mohamed Ragab Abdel Rahman <b>Inscrit le : 29 septembre 2005</b>	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
6.	M. Zaki Ezat Zaki Ahmed <b>Inscrit le : 29 septembre 2005</b>	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
7.	M. Mohammed Ahmed Shawki Al Islambolly <b>Inscrit le : 29 septembre 2005</b>	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
8.	M. Al Sayyid Ahmed Fathi Hussein Eliwah <b>Inscrit le : 29 septembre 2005</b> (modifié le 6 octobre 2005)	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON

N°	M. X (n° ___ sur la Liste récapitulative du Comité)	A. Ce nom a-t-il été ajouté à la liste de surveillance des visas?	B. A-t-on refusé la délivrance d'un visa à cet individu?	C. Les institutions financières ont-elles été notifiées?	D. Des avoirs ont-ils été gelés?	E. Un embargo sur les armes a-t-il été imposé?	F. L'individu a-t-il essayé d'acheter des armes?	Autres informations, le cas échéant :
9.	M. Ali Sayyid Muhamed Mustafa Bakri <b>Inscrit le</b> : 29 septembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
10.	M. Mahdhat Mursi Al-Sayyid Umar <b>Inscrit le</b> : 29 septembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
11.	M. Hani Al-Sayyid Al-Sebai <b>Inscrit le</b> : 29 septembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
12.	M. Ata Abdoulaziz Rashid <b>Inscrit le</b> : 6 décembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
13.	M. Dieman Abdulkadir Izzat <b>Inscrit le</b> : 6 décembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
14.	M. Yasser Mohamed Ismail Abu Shaweesh <b>Inscrit le</b> : 6 décembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
15.	M. Mazen Ali Hussein <b>Inscrit le</b> : 6 décembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
16.	M. Kawa Hamawandi <b>Inscrit le</b> : 6 décembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
17.	M. Isnilon Totoni Hapilon <b>Inscrit le</b> : 6 décembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
18.	M. Rafik Mohamad Yousef <b>Inscrit le</b> : 6 décembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
19.	M. Ibrahim Mohamed Khalil <b>Inscrit le</b> : 6 décembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
20.	M. Lokman Amin Mohammed <b>Inscrit le</b> : 6 décembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
21.	M. Radulan Sahiron <b>Inscrit le</b> : 6 décembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON

<i>N°</i>	<i>M. X (n° ___ sur la Liste récapitulative du Comité)</i>	<i>A. Ce nom a-t-il été ajouté à la liste de surveillance des visas?</i>	<i>B. A-t-on refusé la délivrance d'un visa à cet individu?</i>	<i>C. Les institutions financières ont-elles été notifiées?</i>	<i>D. Des avoirs ont-ils été gelés?</i>	<i>E. Un embargo sur les armes a-t-il été imposé?</i>	<i>F. L'individu a-t-il essayé d'acheter des armes?</i>	<i>Autres informations, le cas échéant :</i>
22.	M. Jainal Antel Sali JR <b>Inscrit le</b> : 6 décembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
23.	M. Sajid Mohammed Badat <b>Inscrit le</b> : 15 décembre 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON

**Section D (liste d'entités appartenant ou associées à l'organisation Al-Qaida) :**

<i>N°</i>	<i>Société X (n° ___ sur la Liste récapitulative du Comité)</i>	<i>A. Les institutions financières ont-elles été notifiées?</i>	<i>B. Des avoirs ont-ils été gelés?</i>	<i>C. Un embargo sur les armes a-t-il été imposé?</i>	<i>D. L'entité a-t-elle essayé d'acheter des armes?</i>	<i>Autres informations, le cas échéant :</i>
1.	Al-Akhtar Trust International <b>Inscrit le</b> : 17 août 2005	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON